

Le rapport Bouchard-Taylor L'ethnicisme citoyen : Intégrer tout en divisant

par Marc Bonhomme

Profitant de la défaite stratégique de tous les mouvements sociaux québécois à partir de la capitulation des syndicats du secteur public en décembre 2005, tout comme celle de l'important recul du mouvement national suite à l'imposition sans coup férir de la dite loi de la clarté, le rapport Bouchard-Taylor [RBT] vise la redéfinition des rapports sociaux au sein de la nation québécoise. Il propose l'objectif apparemment contradictoire d'intégrer pleinement la main d'œuvre non « *québécoise d'origine canadienne-française* » au marché du travail tout en divisant durablement le prolétariat sur une base ethno-religieuse. Il s'agit pour la bourgeoisie québécoise, fédéraliste jusqu'au bout des ongles, d'éliminer à tout jamais le spectre du peuple uni pour réaliser l'indépendance nationale, condition nécessaire, même si non suffisante, de sa libération sociale.

TABLE DES MATIÈRES	
Rétablir la compétitivité québécoise dans le marché global	page 2
« Fonder l'avenir » ou fonder le statu-quo ?	page 3
La nation noyée dans l'« interculturelisme »	page 5
La laïcité ouverte... au retour du religieux	page 6
Tous unis derrière le crucifix	page 8
Le ralliement fédéraliste de la direction de Québec solidaire	page 9
La disparition (momentanée ?) de la stratégie indépendantiste	page 11

12 juin 2008

Rétablir la compétitivité québécoise dans le marché global

Le taux de chômage québécois (et canadien) a quelque peu augmenté ces derniers mois que parce que la crise économique commence à se déployer. Il reste, cependant, à un niveau historiquement bas. La bourgeoisie réalise qu'il lui faut une solution structurelle afin de refaire le plein de son « armée de réserve » en particulier en ce qui a trait aux postes spécialisés qui s'exportent moins facilement en Chine et ailleurs. La compétitivité de la bourgeoisie canadienne dans le marché global en dépend. La tactique de l'exportation massive de capitaux ne peut se substituer à la longue au manque de compétitivité manufacturier du marché national d'autant plus que l'affaiblissement de l'impérialisme étasunien ne permet plus d'avoir recours au pis-aller de la dépréciation du huard. Une bourgeoisie impérialiste doit pouvoir monnayer son marché national pour pouvoir garantir ses investissements et placements extérieurs.

La bourgeoisie doit mettre fin au « scandale » des annonces « Nous embauchons », témoins de la résistance du prolétariat « *québécoise d'origine canadienne-française* » à la remise en question de ses acquis chèrement gagnés des « trente glorieuses » (1945-1975). La mobilisation des femmes sur le marché du travail s'épuise, leur taux de participation se rapprochant de celui des hommes. La basse fécondité de la main d'œuvre « *québécoise d'origine canadienne-française* » ne compense plus ou à peine la mise à la retraite de la bulle démographique des « baby-boomers ». L'enrôlement des retraités et des handicapés sur le marché du travail ne peut être qu'un palliatif. Ne reste que le recours à l'immigration dont il faut augmenter substantiellement la quantité et la qualité « d'employabilité ». Au Québec, par rapport au Canada anglais, cette solution a pris du retard. Il faut, du point de vue patronal, débloquer les goulots d'étranglement.

Pour favoriser cette intégration des communautés immigrantes et non blanches au marché du travail, le RBT propose d'augmenter les financements en tout genre, de

« revoir toute la question de la sous-représentation des membres des minorités ethniques dans les postes de l'administration publique », de faire « [u]n effort intensif pour réduire le taux de chômage extrêmement élevé parmi les Québécois nés en Afrique », de mettre « sur pied d'un comité d'enquête indépendant mandaté pour faire la lumière sur les pratiques des ordres professionnels en matière de reconnaissance des diplômes » et d'établir « une instance indépendante permettant aux immigrants de formuler des plaintes et de demander une révision des décisions prises par les ordres professionnels », d'instituer « des mesures incitatives pour les entreprises qui recrutent des immigrants (par exemple, des mesures fiscales) afin de stimuler la régionalisation de l'immigration » (extraits des 37 recommandations)

Fort bien. Mais pourquoi le RBT ne remet-il pas en question le 60% d'immigration économique aux dépens de la réunification des familles et de l'accueil des réfugiés ? Pourquoi n'exige-t-il pas du gouvernement que la représentativité de la communauté immigrante et de la communauté non-blanche dans la fonction publique et para-publique soit conforme à son pourcentage dans la population selon un échancier précis modulé par régions et par secteurs ? Est-ce que ça ne serait pas là le meilleur « *indicateur de performance* » contre « *le racisme et la discrimination* » ? Pourquoi ne pas imposer des

normes d'embauche de ces communautés au secteur privé en commençant par les fournisseurs gouvernementaux ? Pourquoi ne pas tout simplement abolir les corporations professionnelles, ces vestiges moyenâgeux, et faire remplir leurs fonctions utiles par des comités tripartites État-usagers-travailleuses ? Pourquoi ne pas exiger du gouvernement qui finance les universités de forcer les facultés récalcitrantes à retenir un quota déterminé de stagiaires immigrants quitte à augmenter leur financement ? Et pourquoi aider fiscalement les entreprises en région au lieu de légiférer ?

Poser ces questions, c'est y répondre : le RBT veut une politique d'immigration pro-capital qui n'impose aucune obligation aux entreprises, seulement des incitatifs. On répondra que le RBT « *recommande que les droits économiques et sociaux reconnus aux articles 39 à 48 de la Charte [des droits et libertés de la personne du Québec] soient renforcés* ». Qu'est-ce à dire en termes de politiques concrètes ? Les 310 pages du rapport n'en disent mot. On voit là un bon vieux truc bourgeois. Répondre aux besoins sociaux réels par des chartes et des déclarations qui restent lettre morte à moins que des éléments en soient repris par les luttes sociales et imposés à l'État capitaliste.

« Fonder l'avenir » ou fonder le statu-quo ?

Le grand titre du RBT, « *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation* » est révélateur à condition de comprendre l'avenir comme la continuation du statu-quo fédéral et néolibéral :

« [Les Québécois] *ont également décidé (jusqu'à nouvel ordre) d'appartenir au Canada et, par conséquent, de relever de ses institutions. Enfin, ils ont accepté de prendre le virage de la mondialisation et – comme le veut l'expression courante – de "l'ouverture sur le monde"* ». (les citations sont tirées du rapport abrégé sauf indication contraire)

Dans un tel contexte figé, l'enjeu de la question nationale ne peut qu'être évacué, et son corollaire, celui du français, marginalisé. Ne reste plus qu'à réguler les rapports inter-ethniques, qui sont de plus en plus inter-religieux étant donné la provenance d'une partie importante de la nouvelle immigration. Pour ajouter de l'huile sur le feu, la bourgeoisie peut compter sur l'islamophobie suscitée par la propagande impérialiste de la « guerre des civilisations » dans le sillage des guerres d'invasion et d'occupation de l'ÉU, de l'OTAN, de l'ONU et d'Israël dont les événements du 11 septembre 2001 ont été le prétexte.

Pour bien évacuer la question nationale, le RBT ferme hermétiquement la porte d'entrée qu'est la question autochtone et inuit :

« *Avec regret, nous avons dû écarter de notre mandat tout le dossier autochtone. [...] En vertu de deux résolutions adoptées par l'Assemblée nationale du Québec, les affaires autochtones doivent se discuter "de nation à nation"* ».

On ne savait pas que l'obligation incontournable de discuter de nation à nation empêchait un débat sur la question autochtone au sein de la nation québécoise. Avec la même logique, on pourrait argumenter que les conventions collectives ne peuvent se discuter qu'avec le patron et non entre syndiquées ! Intégrer au RBT la question autochtone l'aurait recentré sur la question nationale aux dépens de la question ethno-

religieuse. Les enjeux de l'indépendance, des droits territoriaux, de l'autonomie gouvernementale auraient alors dû être analysés à fond comme encadrement des dits accommodements raisonnables.

Selon le RBT, le comportement de la minorité anglophone, qui « *vit pleinement le phénomène de la diversité ethnoculturelle* » serait exemplaire :

En revanche, la communauté anglo-québécoise semble avoir manifesté une attitude générale d'ouverture à l'endroit des accommodements. En témoigne le sondage SOM effectué en septembre et en octobre 2007 pour le compte d'un quotidien montréalais : 71,7 % des Québécois de langue maternelle française interrogés trouvaient notre société trop tolérante en matière d'accommodements. Chez les Québécois de langue maternelle autre que française (y compris les allophones), la proportion était de 35,2 %.

Évacués les rapports des anglophones québécois à la nation québécoise alors que leur grande majorité se voit comme faisant partie de la nation canadienne au point de réclamer, en cas d'indépendance, le rattachement au Canada des municipalités où ils sont majoritaires. Évacué aussi leur acharnement contre la loi 101. Pour la plupart d'entre eux, en effet, les « *minorités ethnoculturelles* », comme aussi les nations autochtones et inuit, ne sont que des groupes à embrigader dans leur croisade contre l'indépendance. Plus ces minorités prennent leurs distances de la culture québécoise pétrie de l'histoire de sa lutte contre l'oppression nationale, mieux c'est.

Ne reste plus que l'« *insécurité chronique* » des « *Québécois d'origine canadienne-française* » comme facteur explicatif clef de la crise des accommodements raisonnables que l'on tente de minimiser comme une simple crise de perception. Certes, il n'y a eu aucun dérapage du côté des accommodements raisonnables comme le démontre en détails le RBT. Il y a pourtant eu une crise réelle comme le démontre le score électoral de l'ADQ en mars 2007. L'ADQ, relayé par les monopoles médiatiques tous plus fédéralistes les uns que les autres, avait brisé les tabous de la xénophobie et du racisme comme enjeu du débat public, ce qui lui avait valu le relatif succès électoral de mars 2007 faute d'alternative de stratégie crédible de libération nationale/sociale.

Les Libéraux, appuyés par le PQ et par la direction de Québec solidaire, répondirent par la Commission Bouchard-Taylor avec comme mission de recentrer le débat dans un cadre de droits citoyens, afin de tirer le tapis électoraliste sous les pieds de l'ADQ, sans toutefois en modifier les termes ethno-religieux faute de remettre en question le statu-quo.

Ce recentrage « bien-pensant » tente d'harmoniser cet ethnicisme citoyen avec équité et tolérance comme substituts à l'égalité et à la laïcité, acquis des luttes populaires des années 60-70. Il faut entendre les ténors de la grande bourgeoisie trépigner de joie à la lecture du RBT, sans même avoir pris le temps, de leur propre aveu, de l'avoir lu :

« L'approche proposée par les deux commissaires, Gérard Bouchard et Charles Taylor, est sage, et elle est, sans jeu de mots, raisonnable. » (Alain Dubuc, La Presse, 23/05/08)

« Depuis le début des travaux de la commission de consultation sur les accommodements raisonnables, on a souvent qualifié les coprésidents de «sages». Le

rapport qu'ont rédigé Gérard Bouchard et Charles Taylor confirme que ce qualificatif était parfaitement mérité. » (André Pratte. La Presse, 23/05/08)

Ne pensons pas non plus que les nationalistes québécois sont nécessairement en désaccord :

« C'est un bon rapport, un rapport modéré et respectueux. Je suis d'accord avec leur notion de laïcité. Par exemple, je ne suis pas d'accord avec la prière dans les conseils municipaux. Mais j'ajouterais que quand on parle de notre tradition en relation avec la religion catholique, ce n'est pas seulement du patrimoine, ça fait partie de nos valeurs. La réalité du christianisme a sa place au Québec. » (Raymond Gravel, prêtre et député du Bloc québécois, La Presse, 23/05/08)

Pour mêler les cartes et ne pas donner l'impression d'une rupture avec les acquis de la « révolution tranquille », le RBT emploie les euphémismes d'« *interculturalisme* » et de « *laïcité ouverte* ». Le fort rejet électoraliste de l'ADQ lors des récentes élections partielles combiné aux relatives avancées Libérales dans les trois comtés en jeu, alors que celles-ci donnent normalement l'opportunité à l'électorat de sanctionner le parti au pouvoir, témoigne du succès de la tactique Libérale.

La nation noyée dans l'« *interculturalisme* »

Le concept d'interculturalisme, comme Gérard Bouchard l'a admis du bout des lèvres en conférence de presse (Michel David, Le Devoir, 24/05/08), n'est rien d'autre qu'un copie-coller du multiculturalisme canadien, c'est-à-dire du communautarisme ethnique qui ravale la nation québécoise au statut de groupe ethnique canadien-français. Si le multiculturalisme canadien n'empêche pas l'harmonisation « interculturelle » des groupes ethniques au sein de la nation canadienne-anglaise c'est que celle-ci dispose de la force économique de Bay Street et surtout celle politique de l'État canadien. Même bénéficiant de ce rapport de forces, ce multiculturalisme se heurte à la résistance de la réalité nationale québécoise et, dans une moindre mesure, autochtone, inuit et acadienne, qu'il cherche à angliciser et à folkloriser au sein tant d'entreprises que l'impératif de la compétitivité du marché global pousse à fonctionner en anglais et selon des normes semblables d'efficacité que d'institutions pan-canadiennes dont le fonctionnement bureaucratique uniformise dans un moule commun.

Sauf pour le français comme langue commune, que le RBT conçoit comme pendant de l'interculturalisme comme le bilinguisme l'est du multiculturalisme afin de mieux faire avaler la pilule au peuple québécois,

« l'interculturalisme s'efforce de concilier la diversité ethnoculturelle avec la continuité du noyau francophone et la préservation du lien social. Il assure ainsi une sécurité aux Québécois d'origine canadienne française comme aux minorités ethnoculturelles, tout en protégeant les droits de tous, suivant la tradition libérale. »

Il ne s'agit donc pas d'intégration nationale, bien sûr en constante redéfinition au gré de l'évolution démographique, dont l'apport immigrant, économique et sociale mais de cohabitation d'ethnies s'influençant réciproquement sans socle national commun. In extremis on reconnaît une « *identité héritée du passé canadien-français [...]*

parfaitement légitime et [qui] doit survivre. » Difficile de se contenter de moins. Mais n'est-ce pas déjà trop quand on se réclame de la « *tradition libérale* » qui, après tout, ne reconnaît que les droits individuels ? Pierre Elliott Trudeau aurait approuvé.

Comme les fédéralistes québécois, et même depuis peu le gouvernement Conservateur, reconnaît le Québec comme une « nation », le RBT ne pouvait faire l'impasse sur cette apparente légitimation. Le RBT reconnaît donc le Québec comme une « *petite nation minoritaire [...] toujours préoccupée de son avenir comme minorité culturelle* »... au sein du Canada. Depuis quand une nation est-elle une « *minorité culturelle* » sauf pour les fédéralistes canadiens partisans du multiculturalisme ? C'est là bien pire que la reconnaissance nationale des nations autochtones et inuit par le PQ sans admettre leur droit à l'indépendance. Doit-on se surprendre qu'après un tel ravalement aucune des 37 recommandations du RBT ne concerne le français. Le RBT doute même de la pertinence de la francisation des entreprises de 20 à 50 employés et s'oppose à l'imposition du cégep français aux nouveaux arrivants.

La laïcité ouverte... au retour du religieux

Le concept de « *laïcité ouverte* » réduit les principes de « *la séparation de l'Église et de l'État* » et de « *la neutralité de l'État à l'égard des religions...* » à de simples « *structures institutionnelles permettent de réaliser [l]es finalités [de la laïcité]* » que sont « *[l]'égalité morale des personnes* » et « *[l]a liberté de conscience et de religion* ». En un mot la laïcité est au service de la religion et non pas le moyen de la reléguer dans la sphère privée, ce d'ailleurs à quoi s'oppose le RBT pour qui « *[l]es différences culturelles (et en particulier religieuses) n'ont pas à être refoulées dans le domaine privé.* »

C'est là en effet un corollaire logique de l'interculturalisme qui, faute d'intégration nationale, suppose un socle de « *valeurs communes* » pour maintenir la cohésion sociale. De suggérer le RBT :

« Ces Québécois [d'origine canadienne-française] pourraient découvrir ou réinvestir dans les valeurs communes une partie de l'héritage [symbolique ou spirituel que la Révolution tranquille a liquidé et] qu'ils croyaient perdu. » (rapport complet)

Il est certes plus sexy de mettre de l'avant « *l'égalité hommes-femmes, la laïcité, la primauté de la langue française* » comme « *valeurs communes* ». Cependant, soulevez le pudique voile et apparaît le catholicisme. Rien de surprenant que le RBT prévoit l'augmentation de la demande des « *écoles privées ethno-confessionnelles* » souhaitant simplement « *que le gouvernement prête attention à ces questions* » et recommande « *une promotion énergique du nouveau cours d'Éthique et de culture religieuse qui doit entrer en vigueur en septembre 2008* »

Pourtant, ce cours, selon Daniel Baril du Mouvement laïc québécois,

« glorifie les religions [...] marque ainsi le virage multiconfessionnel de l'école québécoise. Au lieu d'avoir un enseignement religieux séparé selon les confessions, on place tout dans le même cours, on retire la dénomination religieuse de l'école, on décrète que l'approche est culturelle et le tour est joué. [...] C'est sur ce fond multiconfessionnel que prendra appui le second volet du cours, soit le volet éthique. Un tel amalgame entre

religion et éthique est inacceptable; on laisse ainsi entendre que le comportement éthique ne peut être développé qu'en lien avec une croyance religieuse et qu'une personne sans religion est par conséquent amoral ou immorale. » (Le Devoir, 13 mai 2008)

La laïcité est une tardive et inachevée conquête historique anti-féodale. La disparition de l'idéologie religieuse, liée à celle du mode de production qui le soutient — la religion étant le noyau dur de l'idéologie féodale — n'aurait pu se produire massivement que si le nouveau mode de production, le capitalisme, avait tenu ses engagements « de liberté, d'égalité et de fraternité ». Comme l'accumulation du capital eut tôt fait de ruiner ces promesses, l'idéologie religieuse s'est maintenue comme police d'assurance de bonheur éternel mais aussi comme cadre éthique pour le plus souvent justifier l'exploitation et l'oppression, et parfois une démarche de justice et même de libération qui, cependant, reste stratégiquement inconséquence. La conséquence analytique et stratégique requiert en effet la lucidité laïque qui laisse toute la place à la Raison dans le débat public.

Par définition, la croyance ne se raisonne pas. Si elle n'est pas reléguée à la vie privée, elle ne peut qu'être imposée par la force économique, institutionnelle et militaire. Strictement, la vie privée se résume à l'individu et à ses relations personnelles. Même alors, il faut se rappeler la nature sociale de l'individu qui ne peut se libérer seul des rapports d'exploitation et d'oppression. Ces relations peuvent s'institutionnaliser dans la famille, une institution pré-capitaliste, rappelons-le. Comme le mode de production capitaliste a transformé la famille à son avantage pour s'approprier le travail gratuit des femmes, un recyclage de l'esclavage antique, afin de reproduire le force de travail, le patriarcat peut y imposer la croyance en particulier dans son autorité, copie-coller implicite ou explicite de celle de Dieu. On semble oublier bien vite que l'oppression des femmes est intrinsèque aux grandes religions établies même si leurs fondamentalismes la portent à un paroxysme.

L'association propre à la dite « société civile » peut être comprise comme une extension du privé. Mais du moment qu'elle jouit de pouvoir coercitif de nature économique ou politique, elle biaise le débat public. À cet égard, l'association dite privée devient un substitut ou une extension du pouvoir étatique. Cette confusion entre institutions proprement étatiques et associations dite privées est d'ailleurs une marque de commerce du capitalisme néolibéral. Même les fonctions régaliennes de la surveillance policière, de l'emprisonnement et des opérations militaires sont de plus en plus privatisées, tout comme les fonctions sociales (privatisation, PPP, économie dite sociale). Comme la coercition a horreur du débat raisonné, elle est tentée d'avoir recours à la croyance pour se justifier, laquelle peut être la dévoyée confiance dans l'autorité mais qui peut aussi être la croyance religieuse. Faut-il ajouter que la première est favorisée par la seconde.

Tous unis derrière le crucifix

« Que l'Assemblée nationale réitère sa volonté de promouvoir la langue, l'histoire, la culture et les valeurs de la nation québécoise, favorise l'intégration de chacun à notre nation dans un esprit d'ouverture et de réciprocité, et témoigne de son attachement à notre patrimoine religieux et historique, représenté notamment par le crucifix de notre salon bleu et nos armoiries ornant nos institutions. »

En adoptant cette résolution à l'unanimité aussitôt rendu public le RBT, les trois partis néolibéraux de l'Assemblée nationale n'auraient pas pu mieux souligner à double trait leur nationalisme commun. Cette résolution fait la promotion des caractéristiques nationales, québécoises ou canadiennes-françaises on ne sait trop avec cette allusion au religieux et au crucifix, introduit par Duplessis lors de sa première élection en 1936, tout en occultant complètement toute référence à l'oppression nationale et, bien sûr, à la soumission de la nation à l'ALÉNA.

Ce reniement apparent du RBT fait apparaître ce dernier comme « progressiste »... ce qui justement est le but visé. Après tout, si le but du RBT est l'intégration des communautés immigrantes et non blanches au marché du travail, celle-ci se doit d'être aux conditions de la bourgeoisie, c'est-à-dire bas salaires et mauvaises conditions de travail, comme contrepartie d'une intégration partielle.

Dans cet esprit, l'invitation à l'intégration s'avère grinçante d'autant plus que le gouvernement Libéral s'est empressé d'« *annoncer que les nouveaux arrivants seront désormais invités à signer une déclaration par laquelle ils s'engageront à respecter les valeurs québécoises.* », mesure que l'ADQ avait été le premier à mettre sur la table il y a plus de dix ans. (Michel David, *Le Devoir*, 23/05/08) Chers immigrants, on vous a à l'œil ! Si le RBT tient pour responsable des difficultés dans les rapports nationaux les « *Québécois d'origine canadienne-française* », les trois partis unanimes pointent plutôt du doigt la communauté immigrante. Bel exercice d'équilibriste d'une intégration à rabais.

De la part de l'ADQ et du PQ, il y a là cohérence avec leur dénonciation du RBT, eux qui déchirent leur chemise en public à propos de notre identité soi-disant menacée à ce point qu'il faudrait la protéger par une constitution compatible avec le fédéralisme. En rejetant la stratégie référendaire pour lui substituer, en harmonie avec l'ADQ, la proposition d'une constitution et d'une citoyenneté québécoises respectueuses de la Constitution canadienne de 1867 et de la Charte des droits anti-français de 1982, pourtant rejetée par le gouvernement du Québec, le PQ a dévoilé en plein jour un souverainisme qui ne veut pas de la rupture avec le Canada.

Quant aux contradictions des Libéraux, en paroles pour le RBT et en actes contre, sans compter le tablettage annoncée de la loi sur l'interculturalisme et du livre blanc sur la laïcité, il y a là le pragmatisme sans état d'âme de ce parti de pouvoir, parti « normal » de la bourgeoisie, prêt à manger à tous les râteliers en autant que le statu-quo soit maintenu. Notons que le parti Vert et le parti Indépendantiste, pourtant aux antipodes à propos de la revendication de l'indépendance, se sont aussi tus sur les affaires du crucifix et de la signature de la déclaration par les immigrants. Le premier est favorable

à une constitution prônant les valeurs environnementales, surprenante jonction avec les partis nationalistes mais sur un autre terrain. Le second rappelle fort à propos la réalité de l'oppression nationale mais gâche la sauce en stigmatisant « *plusieurs nouveaux arrivants [...] refusant obstinément de s'intégrer à la culture québécoise majoritaire au Québec* ».

Le ralliement fédéraliste de la direction de Québec solidaire

Les Libéraux, bénis des Dieux, ont aussi joui de la connivence de la direction de Québec solidaire. Cette direction approuve le rapport avec enthousiasme au point d'excuser sa liquidation de la question nationale, les commissaires n'ayant pas à « *se substituer aux partis politiques et à la société civile pour trouver le chemin que le Québec doit suivre dans son affirmation nationale comme solution à son malaise identitaire.* » Est-ce la raison pour laquelle la direction de Québec solidaire reste coite elle aussi sur les affaires du crucifix et de la signature de la déclaration par les immigrants ? C'est à se demander si la direction de Québec solidaire a pris le temps de minimalement consulter sa base ?

Cet enthousiasme ne le cède qu'à celui de Gilbert Lavoie, chroniqueur du Soleil/Power Corporation et ancien secrétaire de presse de Brian Mulroney, qui ne tarissait pas d'éloge sur la position de Québec solidaire lors de l'émission Christiane Charest du 29 mai, en diapason avec ses collègues de La Presse déjà cités. Le ralliement de la direction de Québec solidaire fut à ce point délirant qu'il lui a fallu par après quelque peu rajuster le tir en rappelant la nature oppressive du port du voile et en apportant quelques bémols sur le RBT.

La récente sainte colère du commissaire Bouchard contre « son » camp nationaliste démontre en creux qu'il s'est fait rouler dans la farine par les fédéralistes. Ceux-ci ont eu l'habileté d'utiliser contre lui son propre élitisme conservateur en le mettant au service du libéralisme communautariste de l'autre commissaire. Il ne faut pas se surprendre que celui qui considère le peuple québécois comme des « *gens qui ne sont pas des intellectuels mais qui regardent les nouvelles à TVA ou à TQS, dans le meilleur des cas au téléjournal* » (Le Devoir, 17/08/07) ne fasse aucune confiance à ses aspirations de libération pour plutôt s'en remettre à une vision chartiste de l'idéologie dominante, celle du fédéralisme néolibéral.

Que la direction de Québec solidaire se retrouve dans le camp fédéraliste en dit long sur la superficialité de son adhésion au « souverainisme » de sa plate-forme. La contradiction est d'autant plus criante quand la direction associe l'appui sans réserves du RBT et l'indépendantisme :

« *La seule façon de mettre fin à ce malaise identitaire, "c'est de poser le geste politique de l'indépendance du Québec" et non pas de doter le Québec d'une constitution, croit Mme David.* » (Le Devoir, 27/05/08)

Cette contradiction flagrante est révélatrice de l'évolution de la signification du terme toujours ambigu de « souveraineté » au sein de la direction de Québec solidaire et des

ses proches conseillers de la commission politique. En témoigne l'interprétation de la « souveraineté » comme « *souveraineté populaire* » lors du dernier congrès de mars 2008 visant une nouvelle plate-forme que la direction n'a d'ailleurs pas encore rendu publique :

« Pour maîtriser notre destin, Québec solidaire propose d'exercer notre souveraineté populaire en mettant sur pied une assemblée constituante qui rédigera une constitution pour le Québec. C'est sur ce projet de constitution que les Québécois et Québécoises se prononceront par référendum pour choisir notre avenir politique. » (Alexa Conradi, présidente, et Simon Tremblay-Pépin, responsable aux orientations ; Lettre d'introduction au cahier de propositions pour la nouvelle plate-forme ; Congrès du 29 février au 2 mars 2008)

Difficile de ne pas réaliser le grand écart entre l'« indépendantisme » spontané de la porte-parole principale et le « souverainisme populaire » de la présidente du parti à moins de faire l'hypothèse que le second mène inéluctablement au premier. Cette interprétation n'est pas celle de la plate-forme qui précise que l'enjeu de la constituante est ouvert. Le passage de l'un à l'autre n'a rien d'ailleurs d'automatique comme le révèle les sondages où l'indépendantisme est loin d'atteindre 50% même si le « oui » référendaire tient le coup aux environs de 40%.

Le processus d'assemblée constituante, en soi, ne changera pas ce rapport de forces à moins d'être le pendant institutionnel d'un mouvement social et à condition de ne pas être un prétexte pour le limiter et même l'arrêter comme cela est arrivé en Bolivie et jusqu'à un certain point au Venezuela. Or le processus proposé par la plate-forme de Québec solidaire ne rompt nullement avec la démocratie représentative malgré l'ajout d'une décorative phase consultative non-contraignante car elle n'aboutit pas une assemblée générale, nationale et décisionnelle. L'élection de l'assemblée constituante est en effet complètement déconnectée du processus consultatif. Cette assemblée n'a qu'une obligation morale de tenir compte du processus consultatif. Il est de plus le résultat d'un étapisme électoraliste : élection d'un gouvernement Québec solidaire, élection de l'assemblée constituante, référendum.

La jonction indépendance-souveraineté populaire exigera un profond et ample mouvement de libération comme celui qui a donné naissance à l'indépendantisme d'il y a une génération. Ce mouvement, le PQ l'a récupéré tout en l'asphyxiant par son électoraliste stratégie étapiste au lieu d'en faire le successeur de celui des patriotes de 1837-38. Or rien dans l'orientation, la plate-forme, les politiques et les discours de Québec solidaire n'appelle un tel mouvement.

Au contraire, la plate-forme, ancienne ou nouvelle, ne propose qu'une amélioration du statu-quo en améliorant à la marge la distribution du revenu, les politiques environnementales, l'amélioration des services publics et la démocratie représentative, c'est-à-dire un « néolibéralisme à visage humain ». Pourtant, le néolibéralisme s'enfonce dans la crise économique et écologique, sans compter le retour de l'inflation, ce qui réduit à néant toute volonté de le social-libéraliser. Du réformisme social-démocrate on est passé au « réformisme sans réformes » et on passe dorénavant au « réformisme de la contre-réforme » faute de s'opposer frontalement au capital.

La disparition (momentanée ?) de la stratégie indépendantiste

Pas plus que le « purzédur » parti Indépendantiste, figé dans l'élection référendaire déconnectée de tout projet social, la direction de Québec solidaire n'a rempli le vide laissé par l'abandon par le PQ de sa stratégie référendaire sans lui substituer quoi que ce soit d'autre. On comprend mieux ce qu'avait toujours signifié la « souveraineté-association » du référendum de 1980 et la « souveraineté-partenariat » de celui de 1995. Il y avait entre le peuple québécois et le PQ un gigantesque quiproquo même si une dynamique référendaire gagnante aurait pu créer une telle vague mobilisatrice que le PQ en eut été rejeté dans le fossé de l'histoire.

Le peuple québécois ne trouve plus de réponse politique à sa défaite stratégique, sociale et nationale. Un moment désemparé par un tel vide suite à une telle défaite, il s'est ressaisi en s'éloignant de la tentation ethnocentrique que lui proposait l'ADQ. Pour le moment, semble-t-il, il s'est replié sur l'ethnicisme citoyen du RBT, l'auto-culpabilisation en moins, faute de mieux. Émanent de ce repli recentré deux versions miroirs sur le terrain des vaches : la version autonomiste de l'ADQ/PQ, programmatique pour le premier, de facto pour le deuxième, ou celle fédéraliste des Libéraux/Québec solidaire, programmatique pour le premier, de facto pour le deuxième.

Il est tout à l'honneur du peuple québécois de résister, dans cette conjoncture difficile, à un courant politique parallèle au fondamentalisme chrétien politique de ÉU, heureusement en retraite, au lépénisme français, lui aussi en retraite, et au courant « reform » du Canada anglais, en stagnation et peut-être en retraite si l'on se fie au dernier sondage. Les sensibilités politiques, en effet, évoluent à gauche bien au-delà de l'échiquier politique. Même le RBT a dû reconnaître la modération du peuple québécois qui ne date pas d'hier, se mettant ainsi en contradiction avec sa stigmatisation des « *Québécois d'origine canadienne-française* » :

« ... rappelons qu'aucune donnée ne permet d'affirmer que la discrimination serait plus présente au Québec qu'ailleurs. [...] D'autre part, des études fiables montrent que le territoire montréalais, contrairement à une certaine perception, n'est pas ghettoisé. À Montréal, les enclaves ethniques sont beaucoup plus rares qu'à Toronto et à Vancouver, et la concentration ethnique est restée stable entre 1981 et 2001. »

On comprend alors qu'il n'y a jamais eu de crise des « accommodements raisonnables », même pas de crise « identitaire ». À part la ridicule petite notabilité d'Hérouxville, que les dirigeants des petites municipalités voisines ont refusé de suivre dans sa dérive, et de son petit *fan club* ultra-médiatisé par les monopoles médiatiques fédéralistes, le peuple québécois et ses institutions ont à leur crédit un parcours quasi sans faute eu égard au respect du droit d'expression des croyances religieuses dans le cadre des victoires démocratiques de la « révolution tranquille » concernant la laïcité, les droits des femmes et la langue commune française.

La grande majorité du peuple québécois considère que chacun et chacune peut s'exprimer à sa guise dans son habillement et ses habitudes quotidiennes que ce soit à

la maison, dans la rue et au travail dans les limites du bon sens de la sécurité de soi et des autres, de la facilité communicationnelle, de l'absence de privilèges et de la disponibilité des lieux publics pour des fins publics. Ne reste que des cas problématiques très limités.

Une solution démocratique à ces cas limites ne serait-elle pas l'institution de comité tripartite (employés-usagers-employeurs) pour trancher dans le cadre de normes établies suite à un débat public suivi d'un vote parlementaire, au lieu de laisser les seules autorités administratives en décider à partir de normes bureaucratiques. Dans ce cadre, pourquoi empêcher les magistrats, les procureurs de la Couronne, les policiers, les gardiens de prison et les président et vice-présidents de l'Assemblée nationale de s'habiller comme ils ou elles le veulent ? Ce n'est là que concessions à l'ethnicisme, en particulier à l'islamophobie.

Par contre, il y a bien une crise nationale qui ne cesse de s'approfondir et à laquelle ne répond aucun des partis politiques reconnus. C'est à ce point que la jeune génération renoue avec la soumission à l'anglais des années 50 :

« L'étude du CSLF [Conseil supérieur de la langue française], essentiellement qualitative, a été effectuée auprès de 93 jeunes adultes (25 à 35 ans) provenant de six villes différentes (Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Saguenay, Gatineau), qui ont été réunis en groupes de discussions pendant deux jours. Chaque groupe était composé en majorité de francophones, ainsi que d'une minorité d'anglophones, d'immigrants ou d'enfants d'immigrants.

Pour eux, il ne semble pas évident que le français doive être la langue de convergence. En particulier pour les jeunes de la région de Montréal, cela peut tout aussi bien être l'anglais. "Pour nombre de jeunes qui sont parfaitement bilingues ou plurilingues, la question de la langue d'accueil et de service n'est pas une source de tension. Comme ils sont aussi à l'aise en français qu'en anglais et qu'ils passent d'une langue à l'autre souvent sans trop s'en apercevoir, ils s'adressent tout simplement en anglais à leur interlocuteur si celui-ci maîtrise mal le français." » (Michel David, Le Devoir, 27/05/08)

Ce serait s'illusionner si l'on pensait que ce cosmopolitisme anglophile recelait une once d'internationalisme et non pas une tonne d'oppression nationale. C'est là un signal fort de sujétion au fédéralisme néolibéral quelque soit le mérite du bilinguisme ou du multilinguisme personnel en termes de force économique et d'ouverture culturelle. Cependant, sans l'indépendance, cette richesse devient source de domination.

Voilà l'enjeu de la prochaine période au Québec : la régression vers l'ethnicisme citoyen ou pire encore, ou bien une résurgence d'un mouvement de libération pour un Québec indépendant et écosocialiste. Un beau défi pour le mouvement social québécois, en particulier syndical, qui ne sait trop comment se positionner face au rapport Bouchard-Taylor. Au moins a-t-il eu l'intelligence de ne pas l'appuyer béatement tout en ne tombant pas dans le piège identitaire.